



RECU EN PREFECTURE

Le 03 février 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250965-2020/123-005965-02

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 janvier 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 janvier 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE ((jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 19), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, M. Gérard VAN HELLE, M. Michel OMOURI.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 39), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Catherine THIEBAUT à M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 2), M. Gérard VAN HELLE à M. Pascal CURIE, M. Michel OMOURI à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET : 14 - Crématorium - Tarifs 2020

Délibération n° 2020/005965

Crématorium Tarifs 2020

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	10/01/2020	Favorable unanime

La Ville de Besançon a confié l'exploitation du crématorium à la société ATRIUM, filiale du groupe SAUR, via un contrat de Délégation de Service Public depuis 2010.

Le 1^{er} avril 2016, la Société OGF (Pompes Funèbres Générales), premier opérateur funéraire de France, a racheté l'intégralité des parts de la société ATRIUM au groupe SAUR.

Les engagements contractuels qui liaient la Société ATRIUM et le groupe SAUR à la Ville de Besançon ont été intégralement repris par OGF.

En 2017, la société OGF a souhaité reprendre à son nom (en lieu et place du nom « Atrium ») le contrat de délégation de service public. Le Conseil Municipal a délibéré en ce sens dans sa séance du 7 décembre 2017.

En application du contrat, le délégataire soumet au Conseil Municipal une actualisation des tarifs, calculée en application de la formule de révision indiquée en article 26, complété par l'article 7 de l'avenant n° 2.

L'évolution du coefficient d'actualisation entraînant une hausse des tarifs de 4,13 % par rapport à l'année 2019. Conformément au contrat, la hausse proposée étant supérieure à 4 %, une négociation a été menée. Suite à cette négociation, il a été décidé d'appliquer une hausse limitée à 2 %.

La présente délibération vise à prendre en compte les ajustements nécessaires.

Les présents tarifs 2020 prennent effet au 1^{er} février 2020.

La taxe de crémation versée à la Ville de Besançon par le gestionnaire du crématorium est de 40 € depuis le 1^{er} janvier 2019 et est restée inchangée au 1^{er} janvier 2020 (délibération du 12 décembre 2019).

En cas d'inhumation dans un des cimetières de la Ville suite à une crémation, la taxe d'inhumation est perçue, sauf en cas de crémation au crématorium de Besançon. En cas de fermeture de celui-ci, aucune taxe d'inhumation ne sera demandée aux familles pendant la durée de cette fermeture.

Proposition des tarifs 2020 (sommes arrondies à l'entier inférieur)

	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
	TARIF HT	TARIF TTC	TARIF HT	TARIF TTC
Crémation				
Crémations adultes	430,95 €	517,00 €	439,17 €	527,00 €
Crémation jeunes enfants (de 1 à 12 ans)	215,47 €	258,00 €	219,17 €	263,00 €
Crémations très jeunes enfants (de 0 à 1 an)	80,05 €	96,00 €	80,83 €	97,00 €
Crémations Personnes dépourvues de ressources suffisantes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Crémation de restes mortels suite à exhumation ou reprise de concession				
Crémation de restes mortels de moins de 5 ans après inhumation	430,95 €	517,00 €	439,17 €	527,00 €
Crémation de restes mortels de plus de 5 ans après inhumation	215,47 €	258,00 €	219,17 €	263,00 €
Crémation des pièces anatomiques : gratuité dans la limite de 18 prestations par an				
Container de 60 kg et 200 l maximum	430,95 €	517,00 €	439,17 €	527,00 €
Container de 30 kg et 100 l maximum	215,47 €	258,00 €	219,17 €	263,00 €
Dispersion des cendres				
Dispersion des cendres des pièces anatomiques et restes d'exhumation au cimetière	42,59 €	51,00 €	43,33 €	52,00 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir avec un maître de cérémonie	54,50 €	65,00 €	55,00 €	66,00 €
Urne cinéraire				
Urne cinéraire	34,92 €	41,00 €	34,17 €	41,00 €
Conservation des urnes au-delà 1 mois par mois supplémentaire	23,00 €	27,00 €	22,50 €	27,00 €
Salles				
Cérémonie simple suivie d'une crémation (salle de cérémonie + salle de convivialité) recueillement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Cérémonie standard suivie d'une crémation (salle de cérémonie) sur demande de la famille	69,83 €	83,00 €	70,00 €	84,00 €
Cérémonie personnalisée suivie d'une crémation (salle de cérémonie) sur demande de la famille	139,68 €	167,00 €	141,67 €	170,00 €
Salle de cérémonie en l'absence de crémation	92,83 €	111,00 €	94,17 €	113,00 €
Enregistrement et envoi CD				
Enregistrement et envoi CD cérémonie	34,92 €	41,00 €	34,17 €	41,00 €
Enregistrement et envoi CD présentation à la flamme	17,04 €	20,00 €	16,67 €	20,00 €
Autres prestations				

	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
	TARIF HT	TARIF TTC	TARIF HT	TARIF TTC
Espace de convivialité (durée 1 h 30) en l'absence de crémation	92,83 €	111,00 €	94,17 €	113,00 €
Collation (minimum 20 personnes, prix par personne)	8,51 €	10,00 €	8,51 €	10,00 €
Service traiteur	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide d'approuver les tarifs des prestations du Crématorium qui seront appliqués à compter du 1^{er} février 2020 pour l'année 2020 par la société OGF aux usagers.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0